

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'atogépant et l'onabotulinumtoxinA d'AbbVie font l'objet de recommandations fortes dans les lignes directrices récemment mises à jour de la Canadian Headache Society portant sur la prévention de la migraine

- *Dans les lignes directrices de 2024 de la Canadian Headache Society (CHS – Société canadienne des céphalées) portant sur la prévention de la migraine, qui remplacent la version de 2012, une recommandation forte a été émise à l'égard de l'atogépant pour le traitement de la migraine épisodique et de la migraine chronique, et à l'égard de l'onabotulinumtoxinA pour le traitement de la migraine chronique¹.*
- *Les nouvelles lignes directrices de la CHS portant sur la prévention de la migraine se fondent sur une revue systématique et une méta-analyse exhaustives des études visant à la fois la migraine épisodique et la migraine chronique¹.*
- *Une recommandation forte est émise lorsqu'une intervention est considérée comme appropriée chez la plupart des patients, les bienfaits l'emportant sur les risques potentiels¹.*

Montréal (Québec), le 19 décembre 2024 – AbbVie (NYSE : ABBV) a annoncé aujourd'hui que l'atogépant et l'onabotulinumtoxinA font l'objet de recommandations fortes dans les [lignes directrices récemment mises à jour de la CHS portant sur la prévention de la migraine](#) (en anglais seulement) : l'atogépant est fortement recommandé pour le traitement de la migraine épisodique et de la migraine chronique, et l'onabotulinumtoxinA, pour le traitement de la migraine chronique (veuillez vous reporter aux lignes directrices pour obtenir les recommandations complètes). La version 2024 des lignes directrices représente un progrès décisif permettant de fournir aux professionnels de la santé les recommandations les plus récentes fondées sur des données probantes en vue de la prévention et de la prise en charge de la migraine, affection qui touche des millions de personnes au Canada².

« Nous sommes heureux de constater que les récentes lignes directrices de la CHS reconnaissent les données appuyant les bienfaits potentiels de nos traitements, a affirmé Rami Fayed, Vice-président et Directeur général d'AbbVie Canada. Nous croyons que l'engagement d'AbbVie à l'égard des patients souffrant de migraine peut avoir des répercussions positives sur la vie quotidienne de ceux-ci. »

La version précédente des lignes directrices, publiée en 2012, a été mise à jour en raison de l'approbation de plusieurs nouveaux traitements antimigraineux au cours des dernières années et parce qu'elle n'avait pas pris en considération les études sur la migraine chronique. Les nouvelles lignes directrices de la CHS se fondent sur une revue systématique et une méta-analyse exhaustives des études visant à la fois la migraine épisodique et la migraine chronique.

Une recommandation forte est émise lorsqu'une intervention est considérée comme appropriée chez la plupart des patients, les bienfaits l'emportant sur les risques potentiels¹.

« Je suis très enthousiaste de voir que nous avons désormais à notre disposition tant de nouvelles options pour nos patients, notamment de nouvelles classes thérapeutiques comportant des médicaments efficaces et bien tolérés globalement, a déclaré la D^{re} Ioana Medrea, neurologue, spécialiste des céphalées au Women's College Hospital Centre for Headache et auteure principale des lignes directrices de la CHS. J'espère que l'accès à ces médicaments ira en s'améliorant aussi, afin qu'un plus grand nombre de personnes souffrant de migraines invalidantes puissent en bénéficier. »

« L'accès au diagnostic et à des traitements efficaces et adaptés à leurs besoins est un défi quotidien pour nombre de personnes qui vivent avec la migraine, indique Véronique Clément, directrice générale de Migraine Québec. Les nouvelles lignes directrices mettent en lumière des traitements qui ont le potentiel de soulager ces personnes, voire de changer leur vie. Nous avons bon espoir qu'elles feront leur chemin dans le système de santé afin d'aider les professionnels de la santé à prescrire les meilleurs traitements possibles à leurs patients. »

À propos de la migraine

La migraine est une maladie neurologique complexe dont les crises récurrentes durent de 4 à 72 heures. Elle peut s'accompagner de symptômes tels qu'une douleur d'intensité modérée à élevée, des nausées, des vomissements, une photophobie et une phonophobie³. Au Canada, on estime que 2,7 millions de personnes ont reçu un diagnostic de migraine, mais le nombre de personnes qui en sont atteintes est beaucoup plus élevé⁴. La migraine est dite épisodique lorsqu'une personne a moins de 15 jours de céphalée par mois, et chronique lorsqu'une personne a 15 jours de céphalée ou plus par mois⁵.

À propos de P^rQULIPTA® (atogépant)

QULIPTA est le premier et le seul antagoniste du récepteur du peptide lié au gène de la calcitonine (*calcitonin gene-related peptide* ou CGRP) (gépant) administré par voie orale mis au point expressément pour la prévention de la migraine épisodique et de la migraine chronique. QULIPTA bloque la liaison du CGRP à son récepteur. Le CGRP est un neuropeptide qui jouerait un rôle dans la physiopathologie de la migraine⁶.

Pour connaître les renseignements importants sur l'innocuité du produit, veuillez consulter la [monographie de QULIPTA](#).

À propos de P^rBOTOX® (onabotulinumtoxinA)

BOTOX est une forme stérile et déshydratée sous vide du complexe de neurotoxine botulinique de type A purifié. Il bloque la conduction d'influx au niveau de la jonction neuromusculaire en se fixant sur les sites récepteurs des terminaisons nerveuses motrices, en pénétrant dans ces terminaisons nerveuses et en inhibant la libération de l'acétylcholine. Les profils d'innocuité et d'efficacité de BOTOX, établis durant plus de 30 ans, sont appuyés par des études cliniques ainsi que l'expérience en situation réelle dans l'ensemble de ses indications. Au Canada, BOTOX est approuvé dans 8 indications thérapeutiques et s'utilise dans le traitement des affections suivantes : migraine chronique, vessie hyperactive, hyperactivité neurogène du détrusor associée à une affection neurologique, dystonie cervicale et hyperhidrose axillaire

primaire chez l'adulte, spasticité focale chez l'adulte et l'enfant, et blépharospasme et strabisme chez les patients de 12 ans ou plus⁷.

Pour connaître les renseignements importants sur l'innocuité du produit, veuillez consulter la [monographie de BOTOX](#).

À propos d'AbbVie en neurosciences

Chez AbbVie, nous avons un engagement indéfectible envers les personnes du monde entier atteintes de troubles neurologiques et psychiatriques. Forts de plus de trois décennies d'expérience en neurosciences, nous offrons aujourd'hui des options thérapeutiques pertinentes et travaillons à innover pour l'avenir. La gamme de produits de neurosciences d'AbbVie comprend des traitements approuvés contre des troubles neurologiques, notamment la migraine, les troubles du mouvement et les troubles psychiatriques, ainsi qu'une solide pépinière de traitements. Nous misons fortement sur la recherche et nous sommes déterminés à mieux comprendre les troubles neurologiques et psychiatriques. Chaque défi ne fait qu'accroître notre détermination et nous pousse à mettre au point des traitements novateurs pour les personnes touchées par ces maladies, leurs partenaires de soins et les cliniciens. Pour en savoir plus, visitez le www.abbvie.ca.

À propos d'AbbVie

AbbVie a pour mission de découvrir et d'offrir des solutions et des médicaments novateurs pour répondre à des besoins importants en matière de santé aujourd'hui et relever les défis médicaux de demain. AbbVie met tout en œuvre afin d'avoir un impact remarquable sur la vie des gens dans divers secteurs thérapeutiques clés, dont l'immunologie, l'oncologie, les neurosciences et les soins oculaires, de même que dans le domaine de l'esthétique, avec les produits et services d'Allergan Esthétique. Pour en savoir plus sur AbbVie, visitez le site www.abbvie.ca. Suivez AbbVie Canada sur [X](#) et [Instagram](#) ou trouvez-nous sur [LinkedIn](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la gamme complète des produits antimigraineux d'AbbVie, visitez le site www.abbvie.ca.

-30-

Médias :

Natacha Raphael

AbbVie Canada

514-237-0484

natacha.raaphael@abbvie.com

¹ Medrea I, *et al.* Updated Canadian Headache Society Migraine Prevention Guideline with Systematic Review and Meta-analysis. The Canadian Journal of Neurological Sciences, 1-23. Consulté en décembre 2024 au https://www.headachesociety.ca/files/ugd/9f0189_8eb9049b4b1943268725ebf41088ea0c.pdf.

² Canadian Headache Society. Updated Canadian Headache Society Migraine Prevention Guideline with Systematic Review and Meta-analysis. Consulté en décembre 2024 au <https://www.newswire.ca/news-releases/updated-canadian-headache-society-migraine-prevention-guideline-with-systematic-review-and-meta-analysis-released-882795315.html>.

³ Headache Classification Committee of the International Headache Society (IHS). The International Classification of Headache Disorders, 3rd edition. Cephalalgia. 2018;38(1):1-211. Consulté en avril 2024.

⁴ Ramage-Morin P et Gilmour H. (2014). Prévalence de la migraine chez la population à domicile au Canada. *Rapports sur la santé*, 25(6) :11-18. Consulté en avril 2024 au <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2014006/article/14033-fra.pdf?st=CSyp19VF>.

⁵ Migraine Canada. The Migraine Family: categories and groups. Consulté en avril 2024 au <https://migrainecanada.org/posts/the-migraine-tree/roots/migraine-categories/the-migraine-family-categories-and-groups/>.

⁶ Corporation AbbVie. Monographie de QULIPTA, mai 2024.

⁷ Corporation AbbVie. Monographie de BOTOX, février 2024.